

## **Keurig Dr Pepper**

### **Politique sur les minéraux de conflit**

Keurig Dr Pepper (KDP) et ses filiales s'engagent à s'approvisionner en composants et matériaux provenant d'entreprises qui partagent nos valeurs en matière de respect des droits humains, d'éthique et de responsabilité environnementale. Les fournisseurs doivent respecter toutes les lois locales, nationales et internationales applicables sur la composition des matériaux fournis à KDP.

Nous appuyons l'arrêt de la violence et des violations des droits de la personne dans l'exploitation minière de certains minéraux dans une zone appelée « Zone de conflit » située dans l'est de la République démocratique du Congo (« RDC ») et les pays voisins. La Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis a adopté des règles définitives relatives aux exigences de mise en œuvre et de déclaration concernant l'approvisionnement en « minéraux de conflit », en vertu du Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act de 2010 (la « loi Dodd-Frank »). La loi Dodd-Frank exige que toutes les entreprises cotées en Bourse assujetties aux règles de la SEC déclarent annuellement toute utilisation de « minéraux de conflit » dans les produits qu'elles fabriquent ou font fabriquer, et qu'elles apportent la preuve du niveau approprié de diligence raisonnable en déterminant si ces minéraux proviennent de la RDC ou d'un pays voisin ou de sources résiduelles ou recyclées.

L'expression « minéraux de conflit » concerne l'or, l'étain, le tantale et le tungstène, ainsi que les dérivés de cassitérite, de colombite-tantalite et de wolframite, indépendamment de leur zone d'approvisionnement, de traitement ou de vente.

Nous appuyons ces règles qui sont destinées à mettre fin à la violence des conflits en RDC et dans les pays voisins, qui sont financés en partie par l'exploitation et le commerce des « minéraux de conflit ».

KDP s'engage en toute responsabilité à :

- Soutenir les objectifs de la législation américaine relatifs à la déclaration de toute utilisation de « minéraux de conflit »;
- Ne pas s'approvisionner sciemment en « minéraux de conflit » provenant d'installations situées dans la « Zone de conflit » qui ne sont pas certifiées « Non liées au conflit »;
- Respecter ces exigences.

Nos fournisseurs doivent s'engager en toute responsabilité à :

- Prendre toutes les mesures raisonnables concernant leurs chaînes d'approvisionnement afin de s'assurer que les « minéraux de conflit » proviennent seulement de mines et de fonderies situées hors de la « Zone de conflit » ou qui ont été certifiées « Non liées au conflit » par un tiers indépendant, si elles se trouvent dans la « Zone de conflit »;
- Fournir des documents attestant que les matières premières utilisées pour fabriquer l'or, l'étain, le tantale et le tungstène, et utilisées dans les matériaux de fabrication des composants et des produits fournis à KDP, sont issues de mines ou de fonderies situées hors de la « Zone de conflit » ou qui ont été certifiées « Non liées au conflit » par un tiers indépendant, si elles se trouvent dans la « Zone de conflit »;
- Demander une vérification diligente à KDP en temps opportun.

L'objectif est de garantir que seuls des matériaux et des composants « non liés au conflit » sont utilisés dans nos produits. Les fournisseurs doivent adopter des politiques et mettre en place des systèmes de gestion concernant les minéraux de conflit. En outre, ils doivent exiger de leurs fournisseurs qu'ils adoptent des politiques et mettent en place des systèmes similaires. Nous recommandons à nos fournisseurs d'utiliser des ressources existantes validées sur le plan international, comme le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minéraux provenant de zones de conflit ou à haut risque.

Si nous découvrons une utilisation de ces minéraux produits dans des installations considérées comme « non liées au conflit » dans tout matériau, toute pièce ou tout composant que nous fournissons, nous prendrons les mesures appropriées, afin de rendre notre produit « non lié au conflit ».